

**Réunion commune du Conseil d'UFR de Physique et du Conseil Scientifique**  
**18 mars 2015**

**Présents ou représentés :**

- pour le conseil d'UFR :

S. Chaty (procuration à F. Gallet), S. Ducci, F. Gallet, A. Maître, V. Repain (procuration à S. Ducci), P. Schwemling (procuration à A. Maître)

A. Anthore (procuration à J. Browaeys), C. Barrière, J. Browaeys, P. David, A. Kouchner (secrétaire de séance), L. Ménard (procuration à A.Kouchner)

M. Apfel, C. Benoit, C. Jacquard, J. Jovet

- pour le conseil scientifique :

E. Boulat, L. Daudet, C. Deroulers, JM. Di Meglio, S. Fornasier, Y. Giraud-Héraud, N. Luciani, F. Raineri, J. Serreau, C. Voisin, G. Wang

Invités permanents : A. Asnacios, N. Touazi, F. Richard, S. Hénon

Invité : Giancarlo Faini (pour la discussion sur le C2N)

La séance débute à 14:00.

**Demande d'association du futur Centre de Nanosciences et Nanotechnologies (C2N) à Paris-Diderot**

Giancarlo Faini (porteur du projet) présente ce futur laboratoire qui regroupera l'actuel institut d'électronique fondamentale (IEF) et l'actuel laboratoire de photonique et nanostructures (LPN) auquel 4 EC de P7 sont associés (3 embauches au LPN : F. Raineri, 2005, L. Lanco 2007, R. Braive 2010 + A. Anthore qui a rejoint le LPN en 2010). Aujourd'hui Paris-Diderot n'est pas tutelle de cette unité propre du CNRS.

La création de la nouvelle UMR aura lieu au 1er janvier 2016. Le centre sera installé dans un nouveau bâtiment sur le plateau de Saclay (livraison prévue en 2017).

Giancarlo Faini (GF) présente les activités complémentaires du futur laboratoire, avec 4 départements: photonique, nano électronique, microsystème, nanobiofluidique. La nouvelle structure comporte 410 personnes au total dont 66 EC de Paris Sud, 140 CNRS, 3 personnes de P10 (actuellement à IEF).

GF indique que de nombreuses collaborations et liens scientifiques existe entre MPQ, MSC, LPA et le LPN. C'est donc d'un renforcement des liens institutionnels qu'il est question: une co-tutelle (sans que soit précisé s'il y a une distinction à faire entre tutelle principale ou secondaire). Pour GF, il est important que le C2N, centrale nationale de technologie, ne soit pas rattaché uniquement au CNRS et à Paris Saclay, mais qu'il ait des liens officiels avec d'autres partenaires en Ile de France. Il est précisé que P6 n'envisage pas de co-tutelle.

François Gallet se prononce en faveur d'un partenariat institutionnel renforcé. Il insiste sur le fait que ceci n'est pas "dans l'air du temps" (à cause des politiques de sites qui se renforcent)

mais que l'association a du sens tant du point de vue "scientifique que politique". Il souligne l'implication des EC de P7 dans la vie de l'UFR.

Concrètement, la tutellisation implique que le laboratoire reçoit une dotation de l'Université et peut élargir à tous les moyens et appels d'offre proposés par l'établissement.

Il s'en suit une discussion sur la formation. Les EC de P7 du LPN enseignent à Condorcet, en particulier dans des enseignements théoriques et pratiques spécialisés, ils n'enseignent pas sur le campus Paris Saclay.

GF quitte le conseil à 15:15

La question est posée de savoir quel est l'intérêt de P7 à ce rapprochement (P. David). A. Kouchner demande quelle différence avec la situation actuelle cette association entraînera-t-elle ? Les EC du LPN sont demandeurs de cette intégration plus visible dans l'UFR. La question des possibilités de promotions intervient aussi. L'association devra permettre également un accès privilégié aux moyens dont dispose le C2N. L. Daudet souligne les enjeux de propriété intellectuelle, qui doivent être clairement précisés dans la convention entre les tutelles

**Un vote a lieu : 12 pour, 4 absents, 0 contre**  
**→ avis favorable pour la 'tutellisation' du C2N**

Le conseil assortit cet avis des remarques suivantes :

- le conseil demande que tous les chercheurs de Paris Diderot bénéficient de conditions d'accès privilégiées aux moyens techniques du C2N.
- l'attribution de moyens de Paris Diderot pour le fonctionnement de la centrale du C2N ne devra pas se faire au détriment de la centrale Paris-Centre, qui occupe un créneau complémentaire et doit continuer à jouer son rôle de proximité indispensable.
- le conseil sera attentif à la négociation qui aura lieu au niveau des tutelles sur la question des publications et de la propriété intellectuelle

(fin de la réunion commune avec le conseil scientifique)

### **Changement des responsables de la foire**

E. Huguet, P. Galatola sont responsables de la foire depuis 5 ans.

Une interface entre le logiciel de la foire et Helico apparaît nécessaire à court terme pour éviter que le travail de saisie ne soit fait en double.

L'UFR a lancé un appel d'offre pour ce travail d'interfaçage: le binôme Julien Browaeys et Olivier Cardoso a répondu à cet appel et obtenu l'avis favorable du CENS.

Une discussion a lieu sur le retour de J. Browaeys à cette responsabilité.

J. Browaeys justifie les raisons du passage à 192hTD/an lors de sa gestion précédente de la foire. Il juge d'autre part que le système en place actuellement n'est pas satisfaisant et qu'il faut

veiller à corriger certaines choses, comme l'ouverture de certains enseignements alors qu'il y a peu d'étudiants qui les suivent.

Le conseil rappelle qu'il appartient au conseil des enseignements et, ultimement, au conseil d'UFR, de fixer la charge d'enseignement annuelle et d'établir les règles de répartition des enseignements. Julien Browaey s'engage à respecter ces règles, à se conformer aux décisions du CENS/CUFR, et à ne pas prendre d'initiative dictées par ses opinions personnelles si celles-ci s'opposaient aux décisions des conseils.

Un vote a lieu: 11 pour, 1 abstention, 0 contre

—> **Julien Browaey et Olivier Cardoso seront les nouveaux responsables de la foire.**

### **Approbation des Comptes-rendus des CUFR précédents.**

Moyennant une correction de forme demandée par S. Ducci dans le CR du 16/12, les comptes-rendus des CUFR des 16 décembre, 16 janvier et 2 février sont approuvés à l'unanimité.

### **Questions diverses:**

- La commission des postes se réunit le 10 avril pour statuer sur les postes BIATOS vacants qui doivent être pourvus en urgence suite à des départs non prévus d'avance.

Wilfrid Niobet (AI en informatique, poste mutualisé entre MSC, MPQ et l'UFR) part en détachement au CNRS à Poitiers le 01/07/15. Sa demande de remplacement est **soutenue à l'unanimité par le CUFR.**

- Avancement de grade des enseignants-chercheurs : 22 dossiers ont été déposés. Prévoir une séance du conseil d'UFR, élargie à ces experts désignés par le CS et le CENS, entièrement consacrée à cette question.

- L'élection d'un nouveau conseil d'UFR aura lieu fin 2015. A cette occasion, F. Gallet annonce qu'il souhaite que le renouvellement du conseil s'accompagne d'un renouvellement de la direction. Il ne sollicitera pas un second mandat en tant que directeur d'UFR.